

## DEUXIÈME PARTIE

## L'ŒIL DE CHAT

soudre pour la seconde fois, vous, le fils de la noble femme que j'ai tant pleurée, et je vous en remercie du plus profond de mon âme... Oui, je serai votre alliée, je le jure, et une alliée fidèle ! Je succomberai à la tâche s'il le faut, mais je vous livrerai Pierre Lartigues !

— Merci, madame... dit simplement le comte en tendant la main à la policière.

Aimée Joubert prit cette main, sur laquelle avec une respectueuse tendresse elle appuya ses lèvres.

Puis elle se releva, transfigurée.

— Vous êtes sur la piste de Lartigues, avez-vous dit ? demanda-t-elle.

— Je le crois...

— Vous le connaissez donc ?

Le comte Yvan raconta brièvement ce que nos lecteurs l'ont entendu expliquer au juge d'instruction.

Il termina son récit à Bruxelles où le misérable s'était dérobé.

Mme Rosier avait écouté avec une profonde attention et un intérêt facile à comprendre.

— Vous croyez qu'aujourd'hui cet homme est à Paris ? demanda-t-elle au comte.

— J'en jurerais...

— Sur quoi se base votre conviction à cet égard ?

— Sur un pressentiment...

— Voilà tout ?...

— Je crois que c'est assez...

— Assez pour nous donner une certitude, non, car les pressentiments sont souvent trompeurs... Néanmoins c'est possible... Si Lartigues est à Paris, soyez certain que je le saurai... Laissez-moi conduire cette affaire, et permettez-moi de compter sur votre concours actif, si je le réclame...

— D'avance il vous est acquis. Disposez de moi, madame...

— J'aurai besoin de vous voir pour vous demander de nombreux renseignements...

— Où et quand ?

— Je ne sais encore... Je vous écrirai pour vous l'apprendre.

— Au Grand-Hôtel, que j'habite...

— Et sous le nom du comte Yvan Smoïloff... je ne l'oublierai pas...

Aimée Joubert se tourna vers le juge d'instruction et ajouta :

— Maintenant, monsieur, je répète ce que je disais au moment de l'entrée de monsieur le comte : Je voudrais voir les victimes...

— Nous pouvons aller immédiatement à la Morgue... répondit Paul de Gibray en appuyant sur le bouton d'un timbre électrique.

L'huissier parut aussitôt.

Le juge d'instruction lui donna l'ordre d'envoyer chercher deux voitures.

— Vous vous occupez donc de l'affaire ténébreuse dans laquelle, un moment, on a pu me croire com promis ? demanda le comte Yvan à Aimée Joubert.

— Oui, répondit-elle, j'y ai consenti, et je m'en félicite à présent, car qui sait si cette affaire elle-même ne nous conduira pas à la découverte de Lartigues ?

— Que dites-vous ? s'écria le juge d'instruction, fort intrigué. Est-ce que, selon vous, Lartigues peut être mêlé au double crime dont nous cherchons l'auteur ?...

— Je l'ignore, mais cette pensée m'a traversé l'esprit quand j'ai appris de vous qu'on avait trouvé dans le tombeau de la famille Kourawieff le cadavre de la femme assassinée.

— Quel rapport ?

— Ne me questionnez pas... interrompit la policière. Plus tard je m'expliquerai mieux...

— J'ai toute confiance en vous, et j'attendrai que l'heure des explications vous semble venue.

Yvan Smoïloff prit congé du juge d'instruction, des deux autres magistrats, et se retira, après avoir renouvelé la promesse de collaboration active faite à Aimée Joubert.

L'huissier vint annoncer que les deux voitures attendaient.

Nos quatre personnages sortirent du cabinet de M. de Gibray et quittèrent le palais de Justice.

Les portes de la Morgue allaient se fermer. Les visiteurs attardés sortaient.

La nuit était presque venue. On alluma le gaz.

Le garçon d'amphithéâtre alla chercher des bougies chez le gardien-chef et Mme Rosier put examiner les deux cadavres.

Celui de l'homme attira tout d'abord son attention.

Elle examina longuement la blessure, et quoique le temps écoulé en eût modifié l'aspect, elle se rendit compte d'une façon très exacte de la forme primitive de cette blessure.

Le procès verbal ne m'avait pas trompée... dit-elle... on s'est bien servi d'une arme à lame triangulaire, or les lames de cette nature sont rares et coûtent assez cher... Les assassins de profession ne s'en servent jamais... A coup sûr celle-là était la propriété d'un amateur... Pour arriver à cet amateur, l'essentiel, quant à présent, est de savoir quel était l'homme dont voilà le corps...

Aimée Joubert prit une des mains du cadavre, la droite.

Elle en étudia la forme.

Elle palpa minutieusement la paume à la naissance des doigts...

— Aucune callosité... murmura-t-elle ensuite, l'homme ne se livrait point à une besogne manuelle, mais il est d'origine plébéienne, la forme des doigts l'atteste, et s'il ne travaillait plus il a travaillé jadis, cette cicatrice à la main droite me le prouve.

Mme Rosier prit la main gauche et la soumit à un examen pareil à celui dont la main droite venait d'être l'objet.

Presque aussitôt elle poussa une exclamation.

— Qu'y a-t-il ? demanda M. de Gibray.

— Un indice sérieux...

— Lequel ?

— Ce tatouage sur le bras... Il est certain que, grâce à ses empreintes si personnelles, cet homme est facilement reconnaissable...

— On ne l'a pas encore reconnu, cependant...

— Nous l'ignorons... D'ailleurs ce qui n'a pas été fait se fera certainement.

Aimée Joubert palpa la partie inférieure des jambes du mort, immédiatement au-dessus des chevilles.

Elle ne découvrit rien et revint au tatouage.

— Ce malheureux, dit-elle, a été soldat ou détenu... La caserne et les prisons, voilà les seuls endroits où l'on s'amuse à se travailler ainsi la peau...

La date qui se trouve dans ce cartouche est le millésime de l'année où l'homme s'est fait tatouer... On a photographié les cadavres, je suppose ?

— Oui... répondit le chef de la sûreté.

— Il faudra me remettre quelques-unes des épreuves les mieux venues de ces photographies... Maintenant, ajouta la policière, en s'approchant de l'autre corps, passons à la seconde victime.

Après un examen rapide, elle reprit :

— Cette femme est étrangère, la coupe du visage le prouve de façon surabondante... Elle doit être Anglaise, la chevelure rousse, la forme de la mâchoire, la longueur des dents, l'ampleur exagérée des pieds me l'attestent... Pas plus que l'homme elle n'appartient aux classes élevées... ses mains sont celles d'une travailleuse... d'une servante sans doute...

La policière, en disant ce qui précède, parlait nettement, rapidement, sans hésiter...

On la sentait convaincue, et sa conviction s'imposait à ses trois auditeurs.

Elle poursuivit :

— J'affirmerais volontiers que cette Anglaise était en service à Paris... On a vu l'homme à Calais, donc, selon toute vraisemblance, il arrivait d'Angleterre et il apportait à Paris des papiers de haute importance qu'il devait...

Elle n'acheva pas sa phrase et s'absorba dans de

profondes réflexions qui durèrent quelques secondes.

Au bout de ce temps, elle murmura, comme se parlant à elle-même :

— Il existait un autre intermédiaire, ce n'est pas douteux, et je vois bien des chances pour que cet intermédiaire soit l'assassin... Il a dû prendre les papiers déposés dans le tabernacle du tombeau Kourawieff, là où monsieur le juge d'instruction a relevé des traces de doigts sur la poussière intérieure, et ces papiers indiquaient l'heure de l'arrivée à la gare du Nord du voyageur venant d'Angleterre... oui... oui... ce doit être cela... Je suis encore dans les ténèbres, mais la lumière se fera peu à peu, je le sens, et je deviendrai lucide...

— Ah ! nous n'en doutons point, répondit M. de Gibray, car vous reconstituez tout un drame qui doit se rapprocher beaucoup de la vérité, s'il n'est la vérité elle-même.

Nos lecteurs savent déjà que le juge d'instruction ne se trompait point.

Aimée Joubert justifiait son sobriquet de l'Œil de Chat.

Elle voyait dans l'obscurité.

— Vous croyez alors que le troisième intermédiaire serait l'assassin ?... demanda le chef de la sûreté.

— Oui.

— Ce jeune homme devait être étranger.

— Pourquoi supposez-vous cela ? fit vivement la policière.

— Tous les témoins affirment qu'il avait un accent prononcé... l'accent des races du Nord...

Mme Rosier haussa les épaules et répliqua :

— Parlons-en, des témoins ! Ils affirmaient aussi que le jeune homme était blond ! Ils ont été bernés pour l'accent comme pour la couleur de la chevelure...

L'assassin calculait tout... Sa seule maladresse jusqu'à présent est d'avoir frappé ses deux victimes avec la même arme. Je ne sais s'il est tout jeune, mais je le supposerais dans la force de l'âge... Pour raisonner ainsi le crime à vingt-cinq ans, il faudrait être un de ces monstres, effroi du monde, qui sont grâce au ciel d'épouvantables exceptions.

Ayant ainsi parlé, Aimée Joubert s'occupa des deux plaies, béantes et tuméfiées, visibles sur le corps de la femme.

— Ah ! les coups ont été vigoureusement portés ! dit-elle. Si le premier n'a pas été mortel, c'est que la malheureuse, par un mouvement tout instinctif, s'est jetée de côté en levant le bras, ce qui a fait dévier la lame du poignard... Le second coup est allé droit au cœur... C'est bien la même arme qui a tué les deux victimes ; le double meurtre a certainement une cause unique...

Ou je me trompe fort, ou nous sommes en face d'un acte préparé de longue main... A quoi tendait ce acte ?... Quel but poursuivait le meurtrier ? Je ne le sais pas encore... Ah ! si seulement je possédais un indice... Si l'on avait trouvé sur l'un ou sur l'autre des morts un papier... une ligne... un mot... Mais nous n'avons rien trouvé, n'est-ce pas ?

— Rien... répondit Paul de Gibray.

Le greffier de la Morgue intervint.

— Monsieur le juge d'instruction, fit-il, je vous ai remis un papier découpé, plié en huit, enfermé dans une petite enveloppe et que nous avons tiré de la poche de l'orgnon de l'homme... N'en avez-vous point, madame ?

— Il n'y a rien d'écrit sur ce papier, donc son importance est nulle... répliqua le magistrat.

Aimée Joubert avait dressé l'oreille.

— Qui sait ? s'écria-t-elle. Les choses, pas plus que les gens, ne doivent être jugées sur l'apparence... Tel objet semble insignifiant qui ne l'est point...

tout... Avez-vous le papier dont monsieur le greffier vient de parler ?

— Oui.

— Sur vous ?

— Non, au Palais, dans mon cabinet...

— Nous n'avons plus affaire ici, quant à présent, je vais retourner au Palais avec vous et je vous prie de vouloir bien me remettre la feuille dont il s'agit... j'ai hâte de l'examiner.

— Oui.

— Sur vous ?

— Non, au Palais, dans mon cabinet...

— Nous n'avons plus affaire ici, quant à présent, je vais retourner au Palais avec vous et je vous prie de vouloir bien me remettre la feuille dont il s'agit... j'ai hâte de l'examiner.

— Oui.

— Sur vous ?

— Non, au Palais, dans mon cabinet...

— Nous n'avons plus affaire ici, quant à présent, je vais retourner au Palais avec vous et je vous prie de vouloir bien me remettre la feuille dont il s'agit... j'ai hâte de l'examiner.